

SICAV PROSPERITY
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008

_ /))_essieurs les Actionnaires,

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes que votre Conseil d'Administration du 20 Février 2007 a bien voulu nous confier, nous avons examiné les états financiers de votre société SICAV PROSPERITY pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Nos travaux de vérification ont été effectués conformément aux normes généralement suivies en la matière et ont comporté des contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences professionnelles.

Un audit consiste à examiner par sondage les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de votre société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Les notes présentées ci-après vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche de votre société telle que reflétée par vos états financiers et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 de votre société SICAV PROSPERITY dégagent :

-Un actif net s'élevant à.....	2.163.465,034
-Un résultat d'exploitation s'élevant à	93.357,121
-Un résultat net de	37.314,783

Nous avons procédé à l'examen du rapport du conseil d'administration sur les comptes de la société au 31 décembre 2008 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, nous estimons que les états financiers arrêtés par votre Conseil d'Administration au 31 décembre 2008 et annexés aux présents rapports ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de votre société.

D'autre part, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que le système de contrôle interne de votre société présente des insuffisances majeures.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
M. Mahmoud ZAHAF

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008**

/))_essieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous rendre compte :

- Qu'il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions.
- Qu'aucune communication relative à des conventions particulières, et visées par les dispositions des dits articles ne nous a été signalée au titre de l'exercice 2008.
- Que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice:
 - ✧ Les frais de gestion de votre société SICAV PROSPERITY sont perçus par la « BIAT ASSETS MANAGEMENT ». Cette rémunération (TTC) est égale à 0,3% de l'actif net de la SICAV calculée quotidiennement.
 - ✧ Votre société a conclu une convention de dépositaire avec la « BIAT ». La rémunération correspondante (TTC) est égale à 0,2% de l'actif net de la SICAV calculée quotidiennement.
 - ✧ Votre société a conclu une convention de commercialisation avec la « BIAT » et la « BIAT ASSETS MANAGEMENT ». Aucune commission n'est due par la « SICAV PROSPERITY » aux titres des frais de distribution.
- Que l'examen des écritures comptables de votre société pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 n'a révélé aucune autre opération prévue par les articles sus mentionnés.

Telles sont Messieurs les actionnaires, les remarques à vous faire sur ce point particulier.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
M. Mahmoud ZAHAF**

SICAV PROSPERITY
BILANS COMPARES AU 31-12-2008

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	1,620,862.826	2,279,548.988
AC1-A	ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		192,596.175	200,630.794
AC1-B	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		278,143.880	395,834.960
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		880,920.435	1,447,622.839
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPC)		269,202.336	235,460.395
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	499,954.087	581,746.275
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		499,212.885	581,611.623
AC2-B	DISPONIBILITES		741.202	134.652
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	53,819.751	1,692.920
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		53,819.751	1,692.920
TOTAL ACTIF			2,174,636.664	2,862,988.183
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	987.660	1,191.640
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	10,183.970	11,589.862
TOTAL PASSIF			11,171.630	12,781.502
ACTIF NET			2,163,465.034	2,850,206.681
CP1	CAPITAL	CP1	2,073,953.933	2,730,928.073
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	89,511.101	119,278.608
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		7.749	20.048
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		93,357.121	119,884.329
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		-3,853.769	-625.769
ACTIF NET			2,163,465.034	2,850,206.681
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			2,174,636.664	2,862,988.183

SICAV PROSPERITY
ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31-12-2008

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	31/12/2008	31/12/2007
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	95,797.612	126,501.765
PR1-A	DIVIDENDES		10,778.170	0.000
PR1-B	REVENUS DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		20,468.800	23,433.816
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		55,332.151	94,064.655
PR1-D	REVENUS DES AUTRES VALEURS		9,218.491	9,003.294
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	19,617.079	23,371.268
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		14,849.095	23,371.268
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		4,767.984	0.000
REVENUS DES PLACEMENTS			115,414.691	149,873.033
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-11,441.046	-14,189.423
REVENU NET DES PLACEMENTS			103,973.645	135,683.610
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-10,616.524	-15,799.281
RESULTAT D'EXPLOITATION			93,357.121	119,884.329
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	PR4	-3,846.020	-605.721
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-3,853.769	-625.769
PR4-B	REPORT À NOUVEAU		7.749	20.048
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE			89,511.101	119,278.608
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		3,853.769	625.769
PR4-B	REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		-7.749	-20.048
PR4-C	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		8,975.281	-13,269.446
PR4-D	VARIAT.DES +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-64,592.582	25,128.020
PR4-E	FRAIS DE NEGOCIATION		-425.037	-381.323
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			37,314.783	131,361.580

SICAV PROSPERITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31-12-2008

DESIGNATION		Note	31/12/2008	31/12/2007
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	AN1	37,314.783	131,361.580
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION		93,357.121	119,884.329
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES		8,975.281	-13,269.446
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES		-64,592.582	25,128.020
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-425.037	-381.323
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	AN2	-96,437.934	-126,629.426
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	AN3	-627,618.496	-156,723.490
	SOUSCRIPTIONS		873,892.264	2,084,959.553
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)		856,700.000	2,062,200.000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (S)		-10,124.654	-34,917.364
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (S)		7,419.719	25,144.028
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE.(S)		19,897.199	32,532.889
	RACHATS		-1,501,510.760	-2,241,683.043
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)		-1,471,100.000	-2,208,800.000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (R)		23,592.856	37,531.345
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)		-30,252.648	-37,255.730
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (R)		-23,750.968	-33,158.658
	VARIATION DE L'ACTIF NET		-686,741.647	-151,991.336
AN4	ACTIF NET			
AN4-A	DEBUT DE L'EXERCICE		2,850,206.681	3,002,198.017
AN4-B	FIN DE L'EXERCICE		2,163,465.034	2,850,206.681
AN5	NOMBRE D'ACTIONS			
AN5-A	DEBUT DE L'EXERCICE		27,724	29,190
AN5-B	FIN DE L'EXERCICE		21,580	27,724
	VALEUR LIQUIDATIVE			
A-	DEBUT DE L'EXERCICE		102.806	102.850
B-	FIN DE L'EXERCICE		100.253	102.806
AN6	TAUX DE RENDEMENT		1.70%	4.58%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01.01.2008 AU 31.12.2008

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers annuels arrêtés au 31.12.2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2008 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :**AC1- Note sur le portefeuille titres :**

DESIGNATION DES TITRES	NOMBR E DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.12.2008	% de L'ACTIF NET
<i>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</i>	10.221	185.268,000	192.596,175	8,902
ADWYA	599	1.377,700	3.709,607	0,171
ALKIMIA	200	7.340,000	5.452,000	0,252
ARTES	2.000	20.660,000	18.320,000	0,847
ASSAD	150	1.111,500	1.391,400	0,064
BIAT	3.600	128.701,600	133.790,400	6,184
BNA	150	1.350,000	1.326,150	0,061
MAGASIN GENERAL	100	5.800,000	5.833,700	0,270
MONOPRIX	100	9.413,000	11.552,900	0,534
SITS	1.500	2.790,000	3.096,000	0,143
TPR	1.711	6.664,260	8.089,608	0,374
DA TPR (11/149)	111	59,940	34,410	0,002
<i>Obligations et valeurs assimilées</i>	6.000	270.437,480	278.143,880	12,856
ATB 2007/1(25 ANS)	2.000	192.000,000	198.721,600	9,185
BIAT 2002	3.000	58.437,480	58.624,680	2,710

TL 2004/1	1.000	20.000,000	20.797,600	0,961
Emprunts d'Etat	846	856.610,400	880.920,435	40,718
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	58	58.668,000	60.902,826	2,815
BTA 6,10-10/2013 (7 ANS)	85	86.360,000	87.303,244	4,035
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	204	211.837,900	217.089,362	10,034
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	499	499.744,500	515.625,003	23,833
Autres valeurs	1.275	268.271,825	269.202,336	12,443
Parts de FCC	275	160.247,825	161.202,336	7,451
FCC BIAT - CREDIMMO 1	150	74.115,450	74.556,916	3,446
FCC BIAT - CREDIMMO 2	125	86.132,375	86.645,420	4,005
Titres OPCVM	1.000	108.024,000	108.000,000	4,992
SICAV OPPORTUNITY	1.000	108.024,000	108.000,000	4,992

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 95.797,612 Dinars au 31.12.2008, contre 126.501,765 Dinars au 31.12.2007 et se détaillant comme suit :

Revenus	Montant au 31.12.2008	Montant au 31.12.2007
Dividendes	10.778,170	0,000
Revenus des obligations	20.468,800	23.433,816
Revenus des emprunts d'Etat	55.332,151	94.064,655
Revenus des autres valeurs	9.218,491	9.003,294
Total	95.797,612	126.501,765

AC2- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2008 à 499.212,885 Dinars, représentant dans sa totalité des placements en Certificats de dépôt et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.08	% Actif net
CDP 100J-15/01/2009	1	494.444,901	499.212,885	22,956
TOTAL	1	494.444,901	499.212,885	22,956

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2008, à 19.617,079 Dinars, contre 23.371,268 Dinars au 31.12.2007 et se détaillant comme suit :

Revenus	Montant au 31.12.2008	Montant au 31.12.2007
Revenus des Bons du Trésor	14.849,095	23.371,268
Revenus des Certificats de Dépôt	4.767,984	0,000
Total	19.617,079	23.371,268

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2008, à 53.819,751 Dinars contre 1.692,920 Dinars au 31.12.2007 et représentant la Retenue à la Source sur les achats des Bons du Trésor Assimilables, augmentée des sommes à l'encaissement.

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2008, à 11.441,046 Dinars, contre 14.189,423 Dinars au 31.12.2007 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2008, à 11.171,630 Dinars, contre 12.781,502 Dinars au 31.12.2007. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.12.2008	Montant au 31.12.2007
PA 1	Opérateurs créditeurs	987,660	1.191,640
PA 2	Autres créditeurs divers	10.183,970	11.589,862
TOTAL		11.171,630	12.781,502

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2008 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2008 (en nominal)

- Montant : 2.772.400,000 Dinars
- Nombre de titres : 27.724
- Nombre d'actionnaires : 50

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 856.700,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 8.567

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 1.471.100,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 14.711

Capital au 31.12.2008

- Montant en nominal : 2.158.000,000 Dinars
- Sommes non distribuables : -84.046,067 Dinars
- Nombres de titres : 21.580
- Nombre d'actionnaires : 43

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY.

Le solde de ce poste au 31.12.2008 se détaille ainsi :

- **Résultat distribuable de l'exercice** : **93.357,121 Dinars**
- **Régularisation du résultat de l'exercice** : **-3.853,769 Dinars**
- **Report à Nouveau** : **7,749 Dinars**

SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE : **89.511,101 Dinars**

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

<u>Données par action</u>	<u>31.12.2008</u>	<u>31.12.2007</u>
• Revenus des placements	5,348	5,406
• Charges de gestion	(0,530)	(0,512)
• Revenu net des placements	4,818	4,894
• Autres charges d'exploitation	(0,492)	(0,570)
• Résultat d'exploitation	4,326	4,324
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,179)	(0,023)
• Report à nouveau	0,000	0,001
SOMMES DISTRIBUABLES	4,147	4,302
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,179	0,023

• Report à nouveau	0,000	(0,001)
• Variation des plus ou moins values potentielles	0,416	(0,478)
• Plus ou moins values réalisées	(2,993)	0,906
• Frais de négociation	(0,020)	(0,014)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1,729	4,738

4-2 Ratios de gestion des placements

	<u>31.12.2008</u>	<u>31.12.2007</u>
• Charges de gestion/actif net moyen :	0,500%	0,500%
• Autres charges d'exploitation/actif net moyen	0,464%	0,557%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,079%	4,225%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY a été confiée, à compter du 1^{er} avril 2003, à la BIAT ASSET MANAGEMENT (Société de Gestion des OPCVM). Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
- La gestion comptable de SICAV PROSPERITY ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV PROSPERITY ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,2 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.